

Cartographie des risques fiscaux – Impôts directs et indirects

30 octobre 2020 (Lausanne, le matin)

- Cerner la limite entre optimisation, fraude et évasion fiscale
- Evaluer les risques majeurs par type d'impôt et les quantifier (intérêts, pénalités et délais)
- Mettre en place un outil de gestion de bonne pratique

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse aux directeurs financiers, aux responsables comptables et aux auditeurs internes et externes d'entreprises.

Contexte et problématique

Gérer le risque fiscal est désormais l'un des domaines clefs de la gestion d'entreprise. Le directeur financier remplit, en plus de la fonction comptable, la fonction fiscale de l'entreprise. L'efficacité de la gestion du risque fiscal est perçue par la plupart des dirigeants de PME comme le principal instrument de mesure de la performance comptable. La mise en place d'un système de gestion du risque fiscal (tax risk management) peut permettre d'aligner les stratégies fiscales sur la stratégie globale de l'entreprise.

En outre, les entreprises doivent à tout moment éviter un dégât d'image dû à la non-observance de règles fiscales, en particuliers aux endroits où elles déploient leurs activités.

En tant que directeur financier ou réviseur, il est nécessaire de minimiser les risques au niveau des transactions effectuées par l'entreprise, les risques opérationnels liés aux services réalisés par l'entreprise (facturations, trésorerie, personnel, transport, ...), les risques de non-conformité à la loi ou encore les risques de management (documentation, changement de hauts dirigeants). Ces risques seront différents selon le type d'activité déployée.

Cette formation propose d'assister les participants à acquérir des connaissances complémentaires et de leur permettre de disposer de lignes directrices nécessaires à identifier les risques principaux liés aux exigences fiscales en matière d'impôts directs et indirects.

Objectifs

- Cerner la limite entre optimisation, fraude et évasion fiscale
- Evaluer les risques majeurs par type d'impôt et les quantifier (intérêts, pénalités et délais)
- Mettre en place un outil de bonne pratique

Thèmes

- Impôts directs
- TVA
- Droit de timbre
- Impôt anticipé
- Gestion des risques

Méthode

- Ce séminaire de vulgarisation est basé sur des exposés en séance plénière avec des présentations de cas pratiques.
- Le séminaire permettra un échange entre les conférencières et les participants.

Responsable du séminaire

Sarra Perrin, Experte fiscale dipl. MScM HEC Lausanne, Associée, Perrin & Co LLC, Lausanne

Conférencières

Sarra Perrin, (voir ci-dessus)

Coralie Dumoulin, MScM HEC Lausanne et Saint-Gall, Senior Manager en fiscalité indirecte chez Deloitte



Sarra Perrin



Coralie Dumoulin

Date

30.10.2020 le matin

Lieu

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire

CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Cartographie des risques fiscaux – Impôts directs et indirects

- 30 octobre 2020 (Lausanne, le matin)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.